

SPECIAL BAC PRO 3 ANS

Paris, le 13 décembre 2007

Ce supplément de quatre pages au Journal n°40 de décembre 2007 vous est envoyé après une semaine d'actualité syndicale bien chargée. Le SNUEP-FSU a donc souhaité vous informer au plus près de l'actualité des réunions intersyndicales et des audiences ministérielles auxquelles il a participé.

AUDIENCE MINISTERIELLE DU 10 DECEMBRE

10 décembre 2007

Le SNUEP-FSU a été reçu avec le SNES-FSU et le SNEP-FSU par MM. HUART, Conseiller Enseignements technologique et Professionnel et JOUVE, Conseiller Social.

Visiblement, le ministère souhaitait tenter de trouver des points d'ancrage afin de faire reconnaître les dispositions de la note aux Recteurs visant à généraliser les baccalauréats professionnels en 3 ans. Les organisations ont dénoncé ce passage en force visant à imposer une réforme sans consultation des organisations et des instances de l'Education Nationale. Le Ministère tente de se justifier en s'appuyant sur les chiffres de l'insertion des élèves qui sont plus faibles au niveau V qu'au niveau IV. Visiblement il s'agit de réduire les sorties au niveau V, les besoins étant inférieurs aux sorties actuelles. Le Ministère considère que trop d'élèves de BEP ne poursuivent pas leur scolarité et sont confrontés à des problèmes d'insertion.

Interrogé sur le maintien des voies professionnelles et technologiques, M. JOUVE considère qu'il n'y aura pas de confusion ou de fusion. Nous avons demandé qu'une annonce officielle soit faite afin de rassurer l'ensemble des collègues, mais ne soyons pas dupes.

Le Ministère nous confirme qu'il n'est pas question de retirer sa note du 29 octobre. Il considère que seulement 20 % en moyenne des secondes professionnelles seront remplacées à la rentrée 2008, et qu'il faut mettre à profit les mois suivants pour lancer une concertation sur le dispositif. Le SNUEP a fait remarquer qu'il ne se situerait pas dans cette logique, sa demande étant l'arrêt de la généralisation des Baccalauréats 3 ans et le retrait de la note. MM. JOUVE et HUART considèrent que le rapport PRAT de 2005 n'est plus pertinent face à la situation. Ils précisent que l'opération n'est pas une opération comptable car la voie professionnelle accueillera davantage d'élèves.

Interrogés sur les flux d'élèves issus de la classe de troisième, aucune réponse pertinente à la question de l'accueil des élèves qui ne pourront entrer en baccalauréat professionnel n'a été apportée. Seule la question d'une « certification de niveau V » semble abandonnée au profit d'un BEP intégré ou de sections de CAP.



Communiqué de l'intersyndicale de l'Enseignement Professionnel

11 décembre 2007



Les organisations de l'intersyndicale (SE-UNSA-SGEN-CFDT-SNALC-CSEN-SNFOLC-SNUEP-FSU-UNSEN-CGT) ont été reçues par le ministre Darcos le 11 décembre 2007.

Elles lui ont fait part de leur demande commune :

« L'intersyndicale dénonce la méthode ministérielle relevant du coup de force visant, sans aucune concertation, à généraliser les bacs professionnels en 3 ans d'ici 2009 par le remplacement et, à terme, la disparition progressive d'un grand nombre de sections de BEP.

Elle demande solennellement au Ministre de retirer sa note aux recteurs du 29 octobre 2007.

Face à l'émoi suscité dans les académies par cette mesure, à l'inquiétude légitime qu'elle fait naître chez les personnels, les élèves et leurs familles, l'intersyndicale exige l'ouverture d'une concertation sur le devenir de l'enseignement professionnel public et son développement comme véritable voie de réussite pour les jeunes. »

Au terme d'échanges fournis, le ministre a tenu à réaffirmer son attachement au principe de la généralisation du bac pro en trois ans.

Il a déclaré, cependant, qu'il n'était pas insensible à nos arguments. Il a envisagé de modérer la montée en puissance de l'implantation de nouveaux bacs pro 3 ans à la rentrée 2008.

Il a conclu l'entretien en annonçant qu'il souhaitait réfléchir et qu'il donnerait sa position rapidement, « d'ici 48 H ou, en tout cas, avant la fin de l'année ».

L'intersyndicale a convenu de se revoir le jeudi 13 décembre afin de faire le point sur la situation et d'envisager les suites nécessaires à leur action.

Paris, le 12 décembre 2007

Compte-rendu de l'audience du SNUEP-FSU à la DGESCO

11 décembre 2007

Le SNUEP avait sollicité une audience auprès de la Direction Général de l'Enseignement SCOLAire afin d'examiner l'ensemble de la procédure de la mise en place des baccalauréats professionnels en 3 ans. Le SNUEP a été reçu par MM. Nembrini, Directeur de la DGESCO, et Goursolas, Sous-Directeur.

Le SNUEP a rappelé son opposition à la généralisation en justifiant sa demande de retrait de la note du Ministre et a développé son argumentation face aux problèmes des sections de niveaux V. Nous avons insisté sur la différenciation CAP-BEP que le Ministre tente de gommer dans sa note ainsi que sur les méthodes d'évaluation et de certification si la réforme était mise en place.

Le Directeur de la DGESCO n'a tenté que de justifier la réforme annoncée sans faire de véritables propositions pour l'ensemble des élèves issus de troisième. Il pense que la grande majorité des élèves entreront en classe de seconde et que la question des élèves en difficulté dans cette voie ne sera que marginale. Il suffira alors de développer une pédagogie différenciée et adaptée pour régler les problèmes. Son souhait est que 80 % des élèves obtiennent à terme un baccalauréat professionnel ce qui serait une

rupture avec les bilans actuels relatifs aux élèves entrant en seconde de BEP.

Il annonce que le Ministre s'exprimera auprès des CPC (Commission Professionnelles Consultatives) afin d'adapter les contenus et les horaires d'enseignement.

En ce qui concerne les grilles, il semble que les grilles des baccalauréats professionnels s'appliqueront, la première année correspondant à la seconde année de BEP.

Les programmes seront adaptés sur trois années y compris les programmes des enseignements généraux qui étaient en cours de rénovation.

Le Directeur parle de redondance de certains contenus de formation.

Le SNUEP a fait remarquer qu'il ne faut pas généraliser en ce domaine et que cette situation, si elle peut exister dans certains contenus professionnels, ne saurait justifier la généralisation du Baccalauréat Professionnel en 3 ans.



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuenat@snupe.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°83

- 2 -

Le SNUEP-FSU RECU PAR LE MINISTRE *Compte-rendu de l'audience du mercredi 12 décembre*

Le SNUEP a été reçu par messieurs DARCOS, JOUVE, conseiller social du ministre, et HUART, conseiller technique du ministre.

Le ministre a confirmé que :

- il n'y aura pas de fusion entre les voies professionnelle et technologique ;
- il ne faudra exclure aucune passerelle entre les filières, faire attention aux « cas individuels » ;
- il faudra être attentif au système d'accompagnement pour la mise en place du bac pro pendant la « période de transition » des deux baccalauréats professionnels ;
- la généralisation se fera à la rentrée 2009 – comme initialement prévu dans sa note aux Recteurs du 29 octobre ;
- les élèves qui alimenteront les classes de Bac Pro trois ans sont ceux qui sont actuellement en BEP.

Le Ministre maintient que l'objectif est la généralisation du bac pro trois ans, tout en reconnaissant que « ça peut donner l'impression de faire de la casse au départ ». Il estime qu'il a « raison » !

Face aux mobilisations massives dans les académies, le Ministre reconnaît qu'est venu le temps du débat, en cherchant un « accord de base », pour mettre en place un pilotage global, accord souhaité avec les organisations syndicales.

Le SNUEP a renouvelé sa condamnation de la généralisation du Bac Pro trois ans, en avançant les arguments développés dans le Snuép Info n°80 (devenir des élèves, besoin du diplôme qualifiant de niveau V, CAP comme BEP, etc.).

La délégation du SNUEP est repartie stupéfaite, le Ministre ayant annoncé qu'il engagerait des consultations et des négociations avec les organisations syndicales qui auront accepté la généralisation des baccalauréats professionnels en 3 ans. Curieuse conception du dialogue social.

CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION

Jeudi 13 DECEMBRE

Le dossier du Baccalauréat Professionnel a été évoqué en début de séance : lecture du communiqué de l'intersyndicale, intervention des organisations et de notre représentant. L'absence de concertation a été largement évoquée. Elle est commune à de nombreux autres dossiers en cours. Devant les réponses du Directeur de la DGESCO, les organisations ont demandé une suspension de séance et ont quitté la séance après avoir lu le communiqué suivant.

« Les organisations (FCPE, Ligue de l'Enseignement, UNL, UNEF, Sgen-Cfdt, FEP-Cfdt, CFTD, Unsa-Education, Se-Unsa, SIEN, AI, SNPDEN, FSU, SNES, SNUipp, SNUEP, SNEP, SNESUP, SGPN-Cgt, CGT), membres du Conseil Supérieur de l'Education, dénoncent l'absence totale de consultation du CSE sur l'ensemble des réformes annoncées publiquement par le ministre de l'Education Nationale. Elles exigent que le CSE soit le lieu d'un véritable dialogue avec l'ensemble des partenaires et qu'il puisse jouer tout son rôle de réflexion, de discussions, et de propositions avant tout engagement de réforme sur l'avenir du système éducatif. Constatant l'absence de réponse à cette demande, elles ont décidé de quitter la séance du CSE du 13 décembre 2007 ».



Toute l'info sur www.snuép.com
Vous pouvez nous écrire à snuépnat@snuép.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°83

Communiqué de l'intersyndicale de l'Enseignement Professionnel

Jeudi 13 décembre 2007 - projet en cours de validation



L'Intersyndicale, réunie le 13 décembre 2007

1. réaffirme ses demandes

L'intersyndicale dénonce la méthode ministérielle relevant du coup de force visant, sans aucune concertation, à généraliser les bacs professionnels en 3 ans d'ici 2009 par le remplacement et, à terme, la disparition progressive d'un grand nombre de sections de BEP.

Elle demande solennellement au Ministre de retirer sa note aux recteurs du 29 octobre 2007.

Face à l'émoi suscité dans les académies par cette mesure, à l'inquiétude légitime qu'elle fait naître chez les personnels, les élèves et leurs familles, l'intersyndicale exige l'ouverture d'une concertation sur le devenir de l'enseignement professionnel public et son développement comme véritable voie de réussite pour les jeunes.

2. S'adresse au ministre pour lui rappeler que les organisations syndicales et les personnels attendent sa réponse avant le 20 décembre.

3. Appelle les personnels à poursuivre et amplifier leur mobilisation dans l'attente d'une réponse positive

4. Décide de se réunir de nouveau le 20 décembre au soir pour faire le point.

En l'absence de réponses positives, l'intersyndicale appellera les collègues à se mobiliser pour obtenir satisfaction, par des actions pouvant aller jusqu'à la grève.

Lettre au Ministre de l'Intersyndicale

Jeudi 13 décembre 2007 - projet en cours de validation



Monsieur le Ministre,

Lors de l'audience que vous nous avez accordée le 11 décembre, nous vous avons présenté nos demandes telles que formulées dans la première lettre que nous vous avons adressée et dans notre communiqué du 7 décembre.

L'intersyndicale dénonce la méthode ministérielle relevant du coup de force visant, sans aucune concertation, à généraliser les bacs professionnels en 3 ans d'ici 2009 par le remplacement et, à terme, la disparition progressive d'un grand nombre de sections de BEP.

Elle demande solennellement au Ministre de retirer sa note aux recteurs du 29 octobre 2007.

Face à l'émoi suscité dans les académies par cette mesure, à l'inquiétude légitime qu'elle fait naître chez les personnels, les élèves et leurs familles, l'intersyndicale exige l'ouverture d'une concertation sur le devenir de l'enseignement professionnel public et son

développement comme véritable voie de réussite pour les jeunes.

A cette audience, vous nous avez déclaré vouloir réfléchir pour donner votre réponse, selon vos propres termes, « d'ici 48 heures ou, au plus tard, avant la fin de l'année ».

Nous ne saurions accepter que la prochaine rentrée soit organisée sur la base des mesures découlant de l'application de votre note du 29 octobre 2007.

Nous sommes très attachés à la possibilité pour nos élèves d'atteindre le niveau de qualification et les diplômes les plus élevés possibles. Comment dire que vous nous proposez d'en discuter en ayant déjà pris vos décisions ?

Les collègues et nos organisations syndicales attendent votre réponse.

Nous vous prions d'accorder une nouvelle audience à notre intersyndicale nationale avant les congés de Noël.

Nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos salutations les plus respectueuses.

SUPPLÉMENT AU J40 Directeur de publication Gérard Blancheteau N° CP : 1006 S 05844 Imprimé par nos soins



Toute l'info sur www.snuép.com
Vous pouvez nous écrire à snuépnat@snuép.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°83